

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 16

Artikel: L'heure de la soupe
Autor: Chavette, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une légende vaudoise.

M. Jaques Hoffstetter, docteur en médecine, qui a habité le *Sentier* pendant plusieurs années, a publié un petit volume de poésies et de contes populaires, auquel nous empruntons cette jolie légende :

« Avant le traité de Westphalie, les habitants de la Vallée de Joux se trouvaient en hostilités continuelles avec ceux de la Franche-Comté, relativement à leurs frontières. Dans l'année 1648, où la guerre désastreuse qui avait ravagé l'Allemagne pendant trente ans se termina, à la satisfaction de tout le monde, par la conclusion de la paix ; les deux partis décidèrent de fixer définitivement et d'un commun accord les frontières réciproques. A cette fin, on nomma des députés des deux côtés, chargés d'inspecter les lieux et de poser les bornes. Après bien des pourparlers, on convint que la première borne serait placée à la distance d'une *lieue ordinaire* du lac des Rousses. Cependant, on n'était pas d'accord sur le sens et l'étendue qu'il fallait donner au mot : *lieue ordinaire*. On convint donc que chaque parti choisirait un représentant, à peu près du même âge, de la même taille et de la même force corporelle, et que tous les deux partiraient en même temps d'un même point de la rive orientale du lac et marcheraient à pas ordinaires, en suivant le cours de l'Orbe et en se dirigeant vers le bas du Chenit, et que chacun s'arrêterait au bout d'une heure.

» Ainsi dit, ainsi fait. Les deux hommes de choix partirent en même temps. Le marcheur suisse, qui cherchait à gagner pour ses compatriotes autant de terrain que possible, marcha très lentement, tandis que le Bourguignon, ne comprenant pas les suites de cet arrangement, ou les interprétant mal, avança d'un pas intrépide et hardi. Au bout d'une heure, les deux marcheurs se trouvaient donc à une assez grande distance l'un de l'autre. On marqua les deux points, et, pour fixer la frontière future, on mesura la distance entre les deux points, et la borne fut placée tout juste au milieu de cette ligne. C'était une colonne sur laquelle on sculpta les armes des deux pays. Actuellement, elle est remplacée par un mur, qui se trouve tout près du village français le *Bois d'Amont*, éloigné d'environ une lieue du village suisse le *Brassus*. »

L'onguent gris.

Lè z'autro iadzo, ne l'ài avai pas atant dè maidz et d'apothithaires coumeint ora, assebin lè dzeins sè portàvont trè ti bin et on ne vèyà pertot que dâi solido champions que vegnant quas assè villho què Matsalème.

L'est verè que totès cliào drouguès qu'on vo fâ preindrè ora po la pe petita tracassèri n'ètion pas onco inveintariès ; on sè soignivè et sè potringavè sè mimo quand y'avai oquiè que n'allavè pas dein la carcasse, et cein allavè rein dè mi.

On laissivè adè, lè z'autro iadzo, ào courti, on carreau po l'ài mettrè dâi camomilles, dè la borratsé, dâo romarin, dâi mauvès, dâo piolet, àobin dè la centaurya ; on allavè, quèrio io que sâi dâo telliot, dâo sureau quand l'ètion mào ; on couillivè dâo tacounet et on allavè rappertsi dè la dzansannè et on moué d'autro z'herbadzo que ne cotàvont rein ; et quand vo z'arrevavè oquiè, la fenna savai adè io allà preindrè cein que vo faillià.

Ora, cliào pernettès ne sè tsailont perein d'avai dein lào courti dè cliào bounès pliantès que vo z'è de ; l'àmont mi vairè dâi carreaux garnis dè rouzès, dè résédas, dè turlupès, dè fougsias et autro z'affèrès dinsè que ne servont à rein dâo tot et que ne font què gravà ài z'autro carreaux dâo courti, se vo lài ài sèna dè la secoria, dâo porà, dâi z'épenatsès àobin dâi breinlettès.

Et pu, ào dzo dè voai, onna bouna eimpartia dè cliào dzouvènès pernettès ne savont papi cein que faut allà queri tsi lè z'apothithaires quand vo faut oquiè ; ne cognàssont rein à cliào remido et se vo lào demandà à què sâi l'oullhie dè ricin, vo deront que l'est po mettrè su lè z'eindzalirès, lo sirop d'ipècakuanal, po fèrè dâi compresses et l'oullhie dè fèdè dè morue po fèrè passà lè z'agacons.

L'est tot coumeint la felhie à Pédzon qu'est à maitrè pè Lozena ; ne savai papi cein que l'ètâi què dè l'onguent gris ; l'est verè que clià poura bouèba est on pou simplietta, kâ, le n'est jamè saillait dè l'hotò.

Lo père Pédzon avai bin oquiè et l'arâi bin pu gardà sa felhie tsi li, mà, coumeint l'avai n'a beinda d'infants, sè peinsa : « Sarà adè n'a ratta frou dâo pan » et, po la dègremelli on pou, fâ eintrà sa Diustine ein plliace à Lozena, tsi on villho monsu à quoui menavè ti lè z'ans dâo bou.

Ora, vaitsè cein qu'est arrevà à clià poura corsa : Ne sè pas se l'avai ètâ pequaie pè n'a motse coffo àobin se l'avai eimpougni oquiè dè maunet, mà tantia que lè premi dzos que l'ètâi tsi cein monsu, la poura Diustine sè cheint n'a man que coumeincivè à l'ài goncllià et cein l'ài dzemellhivè bin tant que toto la dzornà dè vessai sè rupà et sè grattà que cein l'ai fâ veni on moué dè botons.

Assebin, coumeint ne savai pas cein que cein volliavè a derè sè decidè dè montra clià man à son monsu po l'ài dèmeindà ein mimo teimps cein que faillià l'ài fèrè.

Lo villho, que cognessai on pou lo taffeta, l'ài dit que cein ne volliavè rein ètre, que faillià mettrè tot bounameint dè l'onguent gris, et qu'avoué cein, le sarâi astout quitto.

— Po ne pas que cein vo graveyè dè relavà et dè couenà perquie, se l'ài fâ son monsu, vo mettrè cein que vo dio dèvant d'allà drumi.

Mà parait que lo remido n'avai pas fè effet, kâ, quoquiè dzos ein aprè, quand lo villho dese à la Diustine dè l'ài montra sa man, l'ètâi adè eincllio et reimplia dè cliào tsancrè dè botons.

— Mâ ! mâ ! te possiblo ! que fâ stusse, vo n'ài pas fe cein que vo z'è de !

— Pardenà-mè, monsu, y'è cein met totès cliào nè passà !

— Cein m'èbahyè bin, fâ lo villho, allà vâi mè queri cein que vo z'è dè dè mettrè, kâ ora on pào sè fià à nion.

La Diustine monte à sa tsambra, qu'ètâi drâi dezo lè tiolès, et sèdè vo cein que le rapporta ? On part dè grantès metannès grisès ; ein dèseint à son maitre :

— Mâ fâi, monsu, lo marchand n'ein avai rein dè pe grantès !

La poura bouèba que savai bin mi cein que l'ètâi que dâi gants què dè l'onguent avai tot bounameint atseta dâi longs gants gris et l'est por cein que sè rupè onco la man, à l'hâore que l'est.

C. T.

Le témoin négociant.

La scène se passe devant un tribunal français :

LE PRÉSIDENT. — Votre nom ?

LE TÉMOIN. — Arthur Boudinet.

— Votre profession ?

— Négociant en vins. Je suis le principal correspondant d'une grande maison de Bordeaux. Je fais beaucoup d'affaires. Je gagne annuellement une trentaine de mille francs.

LE PRÉSIDENT. — Permettez, je...

— Mes clients sont toujours très contents de moi. Quand la récolte est mauvaise, c'est avec le plus profond chagrin que j'élève le prix de mes vins ; mais quand les vendanges sont bonnes, je n'hésite pas, sans qu'on me le demande, à baisser mes prix.

— Permettez, je...

— Si monsieur le président veut être assez bon pour accepter ce prospectus, et même en prendre plusieurs, afin d'en distribuer aux amis et connaissances... (Il passe quelques prospectus aux personnes qui l'entourent ; il en glisse même un dans la poche du gendarme de service.)

LE PRÉSIDENT. — Mais nous ne vous avons pas fait venir ici pour vous livrer à une propagande que je me permettrai de qualifier de déplacée.

— Excusez-moi, monsieur le président, mais l'habitude du métier...

LE PRÉSIDENT (d'une voix grave). — Que savez-vous sur le crime qui a été commis ?

— Je m'étonne que le prévenu, qui était mon client, et qui le restera si, comme je l'espère, il est acquitté, je m'étonne, dis-je, que cet excellent client, je dis excellent parce qu'il m'achète quatre barriques de vin par an...

— Arrivez au fait, je vous prie.

— Je m'étonne, je le répète, qu'il ait pu commettre ce crime, car il était d'un naturel très doux. Il buvait, en effet, du fort bon vin qui ne pouvait exciter son système nerveux.

Pas d'alcool outre mesure dans les produits que je lui vendais. Messieurs les jurés peuvent du reste s'en assurer par eux-mêmes, car je leur ai apporté un échantillon de mon vin de Bordeaux à deux cent quarante francs la barrique, y compris les droits d'entrée.

— Allez-vous nous laisser tranquilles avec votre commerce ?

— Je dis la vérité, rien que la vérité. (Il tend aux jurés plusieurs fioles qu'il sort de sa poche.)

LE PRÉSIDENT. — Puisque votre déposition se change en dégustation, vous pouvez vous retirer.

L'heure de la soupe.

On dine à 6 heures précises dans la maison Duflost. Absent depuis le matin, M. Duflost vient de rentrer pour se mettre à table. Il est de sept minutes en retard !!!

MADAME (sans lui laisser le temps de s'excuser). — Quand vous avez sonné, j'ai cru que c'était le médecin qui arrivait.

MONSIEUR (avec inquiétude). — L'attendais-tu donc ? Serais-tu malade ?

MADAME. — Croyez-vous que même une santé de fer puisse tenir contre un estomac ruiné par l'absence de repas à heure régulière. Vous imaginez-vous que ce n'est pas être malade que de se sentir mourir à petit feu dans les angoisses de l'attente en se disant : « Un omnibus lui a peut-être passé sur le ventre. »

(Monsieur qui sent venir l'orage garde le silence.)

MADAME. — Daignerez-vous au moins répondre à la seule question que je vais vous faire ?

MONSIEUR. — Laquelle ?

MADAME. — Pouvez-vous me dire si vous avez l'intention de rentrer tous les jours à pareille heure ?

MONSIEUR (doux). — Voyons, ma bonne, est-ce que tu vas grouder pour une pauvre fois que je suis rentré de sept minutes en retard ? J'ai été retenu par une affaire sur laquelle on m'a demandé le secret.

MADAME. — Rien ne dit qu'à l'avenir vous n'allez pas être en retard d'une semaine ; on commence par sept minutes et l'on finit par des années.

MONSIEUR. — Ça ne s'est jamais vu.

MADAME. — Comment ? Ça ne s'est jamais vu !... Mais, hier soir encore, ne me parliez-vous pas de ce marin, le capitaine La Pérouse, qui partit en promettant de revenir et qui, depuis le temps, n'a pas encore reparu au foyer conjugal.

MONSIEUR. — Mais il y a quatre-vingt-dix ans de cela !

MADAME. — Il n'en est que plus coupable.

MONSIEUR. — Et puis, souviens-toi, j'ai ajouté qu'il avait péri dans un naufrage.

MADAME. — C'est bien facile de dire qu'on a péri dans un naufrage quand il n'y avait là personne pour vous démentir. Ah ! vous vous trompez étrangement si vous croyez que le jour où il vous plaira de ne plus rentrer, vous vous tirerez d'affaire en faisant mettre dans les journaux que vous êtes parti dans un ballon qui n'est jamais redescendu ; avec moi,

ces histoires-là ne prennent pas, je vous préviens... pas plus que celle d'aujourd'hui.

MONSIEUR. — Je ne sais pas où tu vois une histoire...

MADAME. — Monsieur affecte d'arriver ici tout bouffi de mystère... et quand on l'interroge... quand on daigne l'interroger, il pince les lèvres pour vous dire que c'est un secret... Oh ! je ne suis pas curieuse de le savoir, votre fameux secret, car... loin de désirer de les connaître, il est des choses qu'on craint à chaque instant d'apprendre.

MONSIEUR. — Ne vas-tu pas te mettre martel en tête parce que, je te l'affirme, je me suis occupé de l'affaire d'un autre.

MADAME. — Jolie affaire que celle qu'un époux ne peut avouer... Dehors, je le sais, il n'y a que pour vous à parler ; mais, au logis, il faut prendre les pinces pour vous arracher un mot.

MONSIEUR. — Je te répète que c'est un secret qui n'est pas le mien.

MADAME. — Oui, l'excuse est bien commode.

MONSIEUR (*agacé*). — Ah ! tu me rendras fou.

MADAME. — Vous n'avez pas assez de cœur pour cela.

MONSIEUR. — Tiens, pour avoir la paix, j'aime mieux te le dire tout de suite.

MADAME. — Non, non, c'est inutile.

MONSIEUR. — Tu ne veux pas que je parle ?

MADAME. — A quoi bon ? Vous allez inventer quelque mensonge, car vous êtes habile à ce jeu-là.

MONSIEUR. — Voyons, veux-tu m'écouter ?

MADAME. — Vous pouvez commencer votre conte.

MONSIEUR (*allant avouer*). — Je...

MADAME (*l'interrompant*). — Seulement, je vous avvertis que je n'en croirai pas un mot.

MONSIEUR. — Alors, autant ne rien dire.

MADAME. — Vous le voyez, j'étais bien certaine qu'en vous mettant au pied du mur vous ne trouveriez rien à dire. Ah ! je connais toutes vos malices.

MONSIEUR. — Mais, sacrebleu ! !

MADAME. — Oui, oui, vous jurez pour vous donner le temps de trouver votre mensonge.

MONSIEUR (*exaspéré*). — Mille millions de milliards ! veux-tu me laisser parler ?

MADAME. — Oh ! allez, allez, votre humble esclave vous écoute.

MONSIEUR. — Eh bien ! un de mes amis, qui était à la veille de faire faillite, s'est adressé à moi, et toute la journée j'ai couru pour le tirer de peine en offrant ma garantie.

MADAME. — Et après ?

MONSIEUR. — C'est tout.

MADAME (*après un soupir*). — Ah ! j'ai bien fait de payer le boulanger hier, nous avons au moins le pain assuré pour un mois... Dès ce soir, j'habituerai notre fils à coucher sur la paille, car tel est son avenir à cet enfant dont le père prodigue sa fortune au premier coquin venu.

MONSIEUR. — Oh ! coquin ! C'est bien vite qualifier quelqu'un dont tu ignores encore le nom.

MADAME (*d'un ton de mépris*). — Avec ça que je n'ai pas déjà deviné qu'il s'agit de cet infect et stupide Ducoudray.

MONSIEUR. — Double erreur ! D'abord ce n'est pas Ducoudray... et il est loin d'être stupide. C'est un fabuliste distingué... Depuis la Fontaine, il y avait une place à prendre et Ducoudray s'en est emparé.

MADAME (*avec colère*). — Quand je pense qu'il a eu l'audace de me dédier une de ses ordures ! !...

« A vous, Madame, ce fruit respectueux de ma muse... » Une jolie ténacité que sa muse !

(*Récitant avec ironie*)

Pour la fille de son notaire,
Un éléphant mourait d'amour.
Il demanda sa niain au père
Qui lui répondit sans détour :
« Avoir un éléphant pour gendre
Serait le comble de mes vœux !
Mais les sots feraient un esclandre
Et les sots, hélas ! sont nombreux.
Voilà pourquoi je vous refuse. »

MORALITÉ :

Que de bêtises commet-on
Qui, bien souvent, n'ont d'autre excuse
Que la peur du : Qu'en dira-t-on ? ? ?

Hein ! Est-ce assez idiot ? Voyons, je vous le demande. Un éléphant qui veut épouser la fille d'un notaire, là, vrai, est-ce possible ?

MONSIEUR. — Oh ! moi, tu sais, depuis l'invention du téléphone et du phonographe, je ne crois plus à rien d'impossible.

MADAME (*reprise de fureur*). — Et c'est pour ce

misérable fabuliste que vous ruinez votre famille... Oh ! comme j'ai eu tort de ne pas croire mes pressentiments le jour où, pour la première fois, il est entré ici avec ses gros souliers crottés. Je me souviens que je me suis dit aussitôt : « Il a déjà deux pieds dans notre salon, il en aura bientôt quatre dans notre caisse. » Et ça n'a pas manqué ! A cette heure, notre avenir est dans les mains de ce Ducoudray, pour lequel vous avez répondu.

MONSIEUR (*agacé*). — Je t'affirme que ce n'est pas Ducoudray.

MADAME. — Alors c'est quelque vaurien de son espèce que vous n'osez pas plus avouer.

MONSIEUR. — Ne dis pas d'injures, car, si tu savais le nom, tu en serais au désespoir.

MADAME. — Oui, il ne peut y avoir qu'un misérable, un sacrilège, un chevalier d'industrie... un filou... un escroc... un voleur.

MONSIEUR (*perdant patience*). — Eh bien ! puisque tu tiens tant à le savoir, j'ai répondu pour ton frère, qui avait été trop imprudent avec les fonds tures ! !

MADAME (*repentante*). — Ah ! mon pauvre Ducoudray, pardonne-moi.

(Les deux époux s'embrassent.)

MONSIEUR. — Là ! maintenant que la paix est faite, dinons-nous ?

MADAME. — Pas encore.

MONSIEUR. — Pourquoi ?

MADAME. — Parce que j'ai dû envoyer la cuisinière en course dans la journée, de sorte qu'au lieu de six heures nous ne pourrions dîner qu'à sept.

MONSIEUR. — A sept heures ! ! Et tu me faisais une scène en me reprochant d'être en retard de sept minutes !

MADAME. — C'était pour te faire prendre patience, mon bon chat.

Eugène CHAVETTE.

Un enterrement joyeux. — Un vieillard de 80 ans, M. Louis-Victor Fréret, mourait, il y a trois jours, en son domicile, 138, rue de Fontenay, à Vincennes, et laissait un testament dans lequel il faisait connaître à ses héritiers sa volonté formelle d'être conduit à sa dernière demeure par la fanfare municipale jouant sur le parcours le *Chant du Départ*, la *Marseillaise* et les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

Les membres de la famille, respectueux des derniers désirs de leur parent, envoyèrent à profusion des lettres de faire-part donnant le programme complet de la cérémonie. Aussi, hier matin, jour fixé pour les obsèques, une foule compacte encombraient-elle la rue de Fontenay, devant le domicile du défunt, pour assister à la levée du corps et suivre ce convoi peu banal.

A l'heure indiquée, le maître des cérémonies donna le signal de la mise en route et la musique municipale attaqua le *Chant du Départ*, au grand étonnement du conducteur du char funèbre qui s'arrêta, faisant des signes désespérés au chef de fanfare, croyant à une erreur de sa part et craignant un scandale regrettable sur la voie publique.

Après un échange d'observations, le cortège se remit en marche et continua sa route jusqu'au cimetière, aux accents des polkas les plus légères.

Cette cérémonie « joyeuse » terminée, les invités se dispersèrent dans les établissements voisins, où ils se livrèrent à de nombreuses libations, buvant chaque fois à la santé du camarade disparu.

(Petit Parisien.)

Etre sur son trente-et-un. — Au moyen-âge, les corps de métiers étaient réglementés avec tant de sévérité que, par exemple, la matière avec laquelle devait se fabriquer chaque étoffe était désignée exactement, suivant sa qualité, etc. Pour les tissus, on fixait le nombre de fils que devait contenir la largeur.

Les étoffes de première qualité contenaient trente fois soixante fils, d'où le nom de trentain donné aux étoffes chères.

Par conséquent, dire de quelqu'un qu'il portait du *trentain*, c'était dire qu'il était riche, qu'il portait des vêtements de cérémonie.

De ce terme technique, le peuple a fait *trente-un*, et comme l'usage dans les adjectifs numéraux est de dire maintenant *trente-et-un*, on a conservé cette expression pour indiquer que quelqu'un a mis ses plus beaux habits.

Après lui il faut tirer l'échelle. — Voici l'origine de cette locution populaire :

Il s'agit ici de l'échelle patibulaire sur laquelle on faisait monter les condamnés afin de les accrocher à la potence.

L'usage où l'on était, lorsqu'il y avait plusieurs complices, de pendre le plus coupable le dernier, et par conséquent de retirer l'échelle après lui, puisqu'il ne restait plus personne à exécuter, donna lieu à cette expression, qu'on devrait employer en mauvaise part, et dont on se sert au contraire le plus souvent en bonne part, pour dire que quelqu'un a si bien fait quelque chose qu'il ne faut pas prétendre à l'égaliser.

Oignons farcis. — Autant que possible, il est préférable de se servir de gros oignons doux du Midi, que vous ferez blanchir à l'eau bouillante. Egouttez-les ; creusez-les avec un vide-pommes et remplissez le vide de chair à saucisses ou de farce de quenelles. Beurrez un plat qui aille au feu ; rangez-y les oignons, l'ouverture en dessous. Saupoudrez-les de sel et de sucre en poudre ; recouvrez-les de bandes de lard, et arrosez le tout d'une cuillerée d'eau-de-vie et de quelques cuillerées de jus (une demi-cuillerée à bouche d'extract Liebig délayée dans deux cuillerées d'eau chaude remplace très bien). Faites cuire doucement, feu dessous et feu dessus. Lorsque les oignons sont cuits, dégraissez la sauce et servez.

(Guide de la Bonne cuisinière.)

Charade.

De mon premier l'espèce infiniment varie ;
Une seule produit un travail précieux ;
Ainsi qu'un chêne altier, l'herbe de la prairie
Dirige mon second vers la voûte des cieux.
Dès qu'un peuple est conduit par des séditeux,
Il offre de mon tout l'effroyable copie.

Opéra. — Nous apprenons avec plaisir que la saison débutera mardi 20 courant, par un opéra, qui, toujours, fait salle comble : **Le Barbier de Séville**. Le chef-d'œuvre de Rossini nous donnera l'occasion de juger, dès le début, des principaux artistes de la troupe. On en dit beaucoup de bien. Nous savons que le Comité du Théâtre qui, cette année, a assumé la direction de la saison d'opéra, n'a reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire aux désirs du public. — Les billets sont en vente chez MM. *Tarin et Dubois*.

Au Tribunal correctionnel :

LE PRÉSIDENT. — Vous avez été arrêté au moment où vous décrochiez une superbe fourrure à l'étalage d'un magasin ; pareil fait s'est déjà produit plusieurs fois, et vous reconnaissez être l'auteur de ces vols.

L'ACCUSÉ. — Que voulez-vous, mon président ? je suis malade, et mon médecin m'a recommandé de prendre tous les matins quelque chose de chaud.

PAPETERIE L. MONNET
3, rue Pépinet, Lausanne.

Assortiment complet de *fournitures pour bureaux*. — Grand choix de *boîtes de papier et enveloppes*, de *cartes de félicitations*, de *condoléances*. — *Cartes de table et menus*. — *Impressions* de tous genres : *Têtes de lettres et d'enveloppes*, *Factures*, *Circulaires*, *Cartes de convocation*, *Faire-part*, etc. — *Prompte livraison*. — *Cartes de visite*.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.